

**LIGUE REGIONALE DE GOLF
DU GRAND EST**

**TOURNOI
INTERCLUBS
SENIORS
REGLEMENT
2022**

VERSION MAJ 12/2021

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

PRESENTATION DU TOURNOI

OBJECTIF

- Le TOURNOI INTERCLUBS SENIORS est organisé sous l'autorité de la Ligue Régionale de Golf du Grand Est (LRGGE)
- Conformément aux règlements des compétitions, édictés par la Fédération Française de Golf,
 - Afin de donner un cadre sportif aux rencontres interclubs des sections seniors des associations sportives lorraines.

COMMISSION SENIORS DE LA LIGUE

- Assisté des membres de la Commission Séniors et des présidents de section, le Président de la Commission Séniors de la LRGGE :
- veille au bon déroulement du Tournoi ;
 - assure le suivi de la compétition et la diffusion des résultats ;
 - choisit les parcours neutres nécessaires au déroulement des épreuves ;
 - examine et statue sur les demandes de dérogation émanant des clubs ;
 - instruit et résout au mieux tout différent susceptible d'intervenir, quelle qu'en soit la nature.

REUNION PLENIERE

La Réunion Plénière rassemble les sections Seniors des clubs de Lorraine représentées chacune par au moins un de leurs membres, elle est réunie au moins une fois l'an le plus tôt possible avant la saison golfique sur convocation du président de la Commission Seniors de la Ligue.

- Lors de cette réunion, l'assemblée :
- examine les propositions faites par la Commission Seniors de la Ligue et les Présidents de sections pour l'évolution du Tournoi,
 - arrête la liste des clubs participant au Tournoi et, sur proposition de la Commission Seniors de la Ligue, arrête le nombre et la composition des poules ;
 - établit le calendrier,

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ORGANISATION DE L'EPREUVE

Le Tournoi Interclubs Seniors est une compétition par équipes mixtes comprenant une phase qualificative par poules et une finale régionale. Chaque club de Lorraine ne peut engager qu'une seule équipe.

Le Capitaine de l'équipe qui reçoit est entièrement responsable de l'organisation, du bon déroulement de la rencontre.

La compétition est ouverte à tous les joueurs et joueuses des catégories d'âge Senior et Vétéran, détenteurs d'une licence type 1 c.-à-d. obligatoirement membre de l'Association Sportive du club, qu'ils représentent et titulaires d'un certificat médical enregistré à la FFgolf. Leur vérification revient respectivement aux clubs participants. Le non-respect de cette disposition entraînera le forfait du joueur.

Dans tous les cas avec accord des 2 capitaines et hors tout litige une dérogation au présent règlement est toujours possible

PHASE QUALIFICATIVE

Constitution des poules

Les clubs sont répartis en poules comprenant 4 ou 5 clubs. La constitution des poules est déterminée lors de l'AG annuelle par tirage au sort.

Dans cette phase, chaque club rencontre tous les autres clubs de sa poule en match aller et retour. Les rencontres peuvent être organisées en un contre un ou exceptionnellement et exclusivement sous forme de triangulaire.

Lieux et dates

Le calendrier général des matches est élaboré en tenant compte des calendriers officiels publiés par la FFgolf (compétitions nationales Amateurs, Grands Prix, Trophées Seniors).

Les rencontres ont traditionnellement lieu le jeudi mais, en cas de nécessité, les équipes peuvent exceptionnellement convenir entre elles de se rencontrer un autre jour.

Le calendrier est validé par la Commission Seniors de la LRGGF sur proposition des capitaines des équipes concernées. En cas de désaccord entre les équipes d'une même poule, l'arbitrage sera rendu par le Président de la Section Seniors de la Ligue.

Après validation des poules et du calendrier, tout changement de date et/ou de composition des rencontres doit obtenir l'accord express du Président de la Section Seniors de la Ligue sous peine d'annulation.

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

Équipe représentative Pour chacun des matchs aller ou retour, l'équipe représentative est constituée d'au moins 10 compétiteurs tels que définis au § « Organisation de l'épreuve » et comprend la totalité des joueurs et joueuses figurant sur la liste d'inscription transmise au club d'accueil.

La composition de l'équipe peut être différente à chaque match.

L'équipe qui ne présenterait pas le minimum de 10 joueurs le jour de la compétition perdra le match par forfait et n'enregistrera aucun point.

L'équipe qui ne se présenterait pas le jour de la compétition perdra le match par forfait, n'enregistrera aucun point et ne pourra gagner sa poule.

Index

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses de tous index mais le calcul des scores nets est effectué avec l'index limite fixé à 35,4.

Forme de jeu

Chaque match se dispute sur 18 trous en simple Stableford. Sauf circonstances exceptionnelles les triangulaires sont à éviter.

Le nombre de participants ressort de l'accord entre les capitaines respectifs. Dans le cas contraire les règles suivantes s'appliquent :

- **18 trous** : maximum 24 flights de 3 joueurs soit 72 joueurs répartis entre les clubs, obligation de présence d'au moins 1 joueur de chaque club dans le flight, 1^{er} départ 9h00
- **9 trous** : maximum 13 flights de 4 joueurs soit 52 joueurs répartis entre les clubs, obligation de présence d'au moins 1 joueur de chaque club dans le flight, 1^{er} départ 9h00

Le club qui reçoit est libre du choix de l'organisation des départs (Tee 1, Tee 1&10, shot-gun)

Inscriptions

La liste des joueurs et accompagnateurs doit parvenir au club organisateur au plus tard 3 jours pleins ouvrables avant la compétition (soit le lundi soir pour un match ayant lieu le jeudi)

Tout joueur inscrit et prenant le départ du tour devra régler son droit de jeu.

Scores et Heures de départ

L'ordre des départs des matchs de qualification est fixé par le responsable Seniors du club d'accueil.

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

Pour permettre la prise en compte du score, chacune des parties doit inclure au moins 1 joueur du ou des clubs adverses. Dans tous les cas sont exclues les parties comportant uniquement les joueurs d'un seul et même club.

Les parties seront composées, autant que possible, de compétiteurs de handicaps voisins.

Sauf conditions exceptionnelles, les horaires de départ établis le mardi après-midi sont publiés et transmis aux clubs participants au plus tard **2 jours** ouvrables avant le début de la compétition, soit le **mardi soir** pour un match se déroulant le jeudi.

Marques de départ

Tous les départs s'effectuent des marques rouges pour les Dames et des marques jaunes pour les Messieurs.

Résultats et classement

Tout résultat net supérieur à 40 pts Stableford n'est pris en compte que si le joueur concerné a participé au minimum à 3 compétitions individuelles enregistrées à la FFG dans les 12 derniers mois. Dans le cas d'un compétiteur ne remplissant pas ce critère, un score supérieur est ramené à 40 pts Stableford, cependant le joueur conserve son score total pour RMS. Le capitaine de chaque équipe note en enregistrant ses joueurs ceux dentre eux qui correspondent à ce critère pour le signaler lors de l'établissement de la feuille de match, et faciliter ainsi la vérification.

Le score de chaque équipe est obtenu par addition des 8 meilleurs scores bruts et des 8 meilleurs scores nets qui constitue le RESULTAT STABLEFORD.

En cas d'égalité entre deux équipes, le départage s'effectue sur le 9ème meilleur score brut, puis le 10ème et ainsi de suite.

En cas d'une météo défavorable ou de tout événement interdisant la poursuite du jeu en toute sécurité, 2 cas se présentent :

- §1 : Départ du tee 1 ou 1 et 10
 - Au moins 8 joueurs de chaque club participant ont terminé le parcours, le classement s'effectue selon la règle normale
 - Moins de 8 joueurs de chaque club participant ont terminé le parcours, la rencontre est reportée à une date ultérieure dans les conditions prévues à cet effet (voir § Lieu et Date).

§2 : Départ en shot-gun

- Les capitaines prennent en commun le choix de la méthode de prise en compte du score ou le report de la compétition à une date ultérieure

Tout joueur, en fonction de son score peut figurer à la fois dans les huit joueurs retenus en brut, et également dans les huit joueurs retenus en net.

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

Pour le RESULTAT DU MATCH, les points sont attribués comme suit :

- Vainqueur en BRUT: 1 point
- Vainqueur en NET : 1 point
- Vainqueur de la rencontre (brut + net) : 1 point
- Vainqueur à l'extérieur : 1 point bonus
- Vainqueur par forfait : 3 point
- Club forfait pour un match aller ou retour : 0 point
- Égalité lors d'un match : 1,5 point au club recevant et 2 points au visiteur

Les points obtenus à l'issue de chaque match aller ou retour s'additionnent aux points obtenus dans les rencontres déjà jouées.

Le club totalisant le plus de points à l'issue de tous les matchs de poule est qualifié pour la finale.

Si on a une égalité en tête d'une poule pour désigner le club qui participera à la finale, le départage est effectué au résultat particulier par points des clubs concernés, puis si besoin au total brut + net particulier et finalement au meilleur total brut + net enregistré sur la saison.

La déclaration finale, après vérification de l'ensemble des feuilles de match est effectuée par la Commission Séniors de la LRGGÉ.

Feuille de match

La feuille de match informatisée complétée est imprimée et signée en deux exemplaires par les capitaines des équipes concernées. Chaque capitaine en conserve un exemplaire.

Toute remarque ou réclamation portant sur un match doit obligatoirement figurer sur la feuille de match pour pouvoir être examinée par la Commission Seniors de la Ligue.

Dans les 24 heures, le responsable Seniors du club hôte adresse par courrier électronique la feuille de match simplifiée au secrétariat de la Commission Seniors (à défaut par voie postale).

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

FINALES

Lieu et date

Les finales se déroulent sur terrain neutre. La date et le lieu en sont fixés par la Commission Seniors de la Ligue aussitôt que possible après la publication du résultat des qualifications. L'organisation des rencontres est de la responsabilité des clubs hôtes assistés de la Commission Seniors de la Ligue.

Sauf circonstances exceptionnelles, les capitaines des équipes concernées doivent confirmer **la participation de leur club au plus tard 7 jours pleins ouvrables avant les épreuves**, soit le jeudi soir pour une finale se déroulant le jeudi suivant.

Équipes représentatives

Les finales du Tournois Interclub Séniors regroupent les clubs de chacune des poules, soit 5 finales de 4 clubs **exclusivement selon leur rang** (1 à 5) dans la poule en fin de saison. Les équipes représentatives sont limitées chacune à 15 joueurs et 3 remplaçants qui tous auront participé à un minimum de 1 rencontre de qualification. Le remplacement d'un joueur peut s'effectuer jusqu'au départ de la finale, aucune modification ne peut intervenir après. Les caddies ne sont pas acceptés. Seul le club vainqueur de la finale de rang 1 est qualifié pour la finale inter-ligues « Super Grand Est » opposant les clubs vainqueurs de leur tournoi dans les sections d'Alsace et de Champagne-Ardenne, ainsi que de Bourgogne, et de Franche-Comté ; si cette équipe est déjà qualifiée d'office pour la finale Super Grand Est (vainqueur l'année précédente), l'équipe classée seconde de la finale de rang 1 sera également qualifiée.

Index

La finale est ouverte aux joueurs et joueuses de tous index mais le calcul des scores nets est effectué avec l'index limite fixé à 35,4.

Forme de jeu

Les finales se disputent sur 18 trous en simple Stableford.

Les équipiens portés sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

Tous les scores sont obligatoirement enregistrés dans RMS et envoyés au serveur FLEOLE par le club accueillant la compétition.

Inscriptions

La fiche de composition d'équipe comprend 15 joueurs et 3 remplaçants. **La liste** doit parvenir au club organisateur au plus tard 3 jours ouvrables avant la compétition, soit le lundi pour une finale se déroulant le jeudi.

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

Heures de départ

L'ordre des départs est visé par le responsable de la Commission Seniors de la Ligue ou par l'arbitre désigné pour l'épreuve.

Sauf conditions exceptionnelles, les horaires de départ sont publiés et transmis aux clubs participants au plus tard 2 jours pleins ouvrables avant le début de la compétition, soit le mardi soir pour une finale se déroulant le jeudi.

Dans la mesure du possible, quelques départs supplémentaires hors épreuve seront réservés par le club organisateur pour les remplaçants et les accompagnateurs éventuels.

Marques de départ

Tous les départs s'effectuent des marques rouges pour les Dames et des marques jaunes pour les Messieurs.

Classement

Le score de chaque équipe est obtenu par addition des 8 meilleurs scores bruts et des 8 meilleurs scores nets.

En cas d'égalité entre deux équipes, le départage s'effectue sur le 9ème meilleur score brut, puis le 10ème et ainsi de suite.

Tout joueur, en fonction de son score peut figurer à la fois dans les huit joueurs retenus en brut et également dans les huit joueurs retenus en net

Le club vainqueur de la finale de rang 1 sera détenteur du Trophée du Tournoi Interclubs Seniors jusqu'à la finale suivante.

COMITES D'EPREUVE

Le Comité d'épreuve de **rang 1** comprend :

- le responsable de la Commission Seniors de la Ligue ou son représentant ;
- le responsable Seniors du club d'accueil ou son représentant ;
- les capitaines des clubs représentés ;

Les Comités des 4 autres rangs comprennent :

- le responsable Seniors du club d'accueil ou son représentant ;
- les capitaines des clubs représentés ;

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION GENERALE

Le club qui reçoit doit prévoir la capacité pour les joueurs de son club, et ceux du ou des clubs reçus de se restaurer.

L'organisation du repas et sa forme font donc l'objet d'une concertation entre les responsables Seniors des Clubs participant à la rencontre.

La participation au repas, et les frais qui en découlent sont indépendants de la compétition et du droit de jeu.

ORGANISATION SPORTIVE

Préparation du terrain

Aucune préparation spécifique du terrain n'est requise. Le parcours est joué tel qu'il est pour les membres du club sauf remarque du corps arbitral le matin même de la finale.

Heures d'ouverture

L'accueil du club et le practice sont ouverts 30 minutes avant le 1er départ.

Le club met gracieusement un vestiaire à disposition des compétiteurs.

En l'absence de bar ouvert ou de distributeur de boissons, il est demandé au club organisateur de bien vouloir proposer une solution de remplacement.

Horaires de départ

Les horaires de départ sont fixés par le responsable Seniors du club d'accueil ou son représentant désigné en concertation avec les capitaines des équipes concernés.

Voiturettes

L'utilisation des voiturettes est réservée aux joueurs titulaires d'une carte d'invalidité permanente ou sur présentation d'un certificat médical en cours de validité.

Chariots

Un minimum de 10 chariots doit être disponible.

Signaux sonores

Le club organisateur doit disposer de deux cornes de brume en état de marche pour pouvoir, le cas échéant, annoncer les situations dangereuses et les interruptions et reprises du jeu.

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

Tableau d'affichage

Le club prévoira un tableau pour afficher les informations utiles pour la compétition et les scores au fur et à mesure du déroulement de l'épreuve.

Starter

En cas de départ éloigné de l'accueil, un starter sera mis en place par le club organisateur.

Scores

Tous les scores sont obligatoirement enregistrés dans R.M.S. et envoyés au serveur FLEOLE par le club accueillant la compétition.

Résultats

Les résultats de chaque match et les classements sont diffusés par le secrétariat de la Commission Seniors.

Remise des prix

Aucune dotation n'est à prévoir pour les matchs de qualification. Seule la finale de **rang 1** donne lieu à une remise des prix au cours de laquelle le Trophée est remis à l'équipe gagnante.

ORGANISATION FINANCIERE

Droits d'engagement

Le montant du droit de jeu est fixé par chacun des clubs organisateurs au cours de l'assemblée plénière des sections séniors. Le droit d'engagement est acquis au club organisateur. Les clubs organisateurs fixent librement le montant de la participation de leurs membres.

Terrain, locaux, informatique

Ces moyens sont mis gracieusement à disposition par les différents clubs organisateurs pour les besoins de l'épreuve, en contrepartie du droit de jeu.

FEUILLE DE MATCH

La feuille de match et ses annexes à compléter sont envoyées à chaque club par le secrétariat du tournoi.